

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE SAINT-MARC

À l'occasion de l'aménagement du lotissement le Domaine de Saint-Marc, la rue de Saint-Marc sera réaménagée jusqu'au carrefour de la rue de Fagues.



LES INTENTIONS QUI ONT GUIDÉ LES CHOIX D'AMÉNAGEMENT :

- conserver le **caractère rural** de cette entrée de Guichen par des **aménagements sobres** et la préservation du gabarit de la rue
- assurer une **continuité piétonne** depuis le lotissement Saint-Marc vers le centre par la réalisation d'un espace piéton dédié
- permettre **une chaussée partagée** (véhicules/cycles) de type chaucidou, sécurisant les déplacements à vélos et apaisant la circulation automobile